



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ⴰⴱⴳⴰⴷⴰⵏ ⵜⴰⴳⵏⴰⴷⵉⵜ ⵜⴰⴳⵏⴰⴷⵉⵜ ⵜⴰⴳⵏⴰⴷⵉⵜ ⵜⴰⴳⵏⴰⴷⵉⵜ
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 25 mai 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'augmentation de capital de
« Société Générale France » réservée aux salariés du groupe**

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 25 mai 2022 un prospectus relatif à l'augmentation du capital de « Société Générale France» réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 12 800 000 actions. Le prix de souscription s'établit à 18.47 Euros soit 194.12 Dhs.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales : Athena Courtage, Eqdom, La Marocaine Vie, Société Générale Marocaine de Banques, Sogelease Maroc, SG ATS et SG ABS.

La période de souscription s'étalera au Maroc du 25 mai au 8 juin 2022 inclus.

Le prospectus est complété par :

- Le Document d'information dispensé de visa de l'AMF ;
- Le Document d'Enregistrement Universel de Société Générale déposé auprès de l'AMF le 09 mars 2022 sous le numéro D.22-0080 ;
- Le règlement du Plan d'Epargne Groupe International (PEGI 2022) dans sa version signée du 18 février 2022 ;

L'intégralité du prospectus visé par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales marocaines citées ci-dessus, sur le site internet de « Société Générale France » ainsi qu'auprès de Sogécapital Bourse.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l'AMMC: www.ammc.ma

CP/EM/019/2022

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma